Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215602640-20260430-2404202604-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de KERNASCLÉDEN
5 RUE DE BRISSAC
56540 KERNASCLEDEN

Département
DU MORBIHAN
Arrondissement
DE PONTIVY
Canton
DE GOURIN

Séance du 24 avril 2026

Délibération : **N° 2404202604**

L'an deux mille vingt six le Vendredi 24 Avril, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire dans la salle municipale sous la présidence de M Christophe CARARIC, Le Maire

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de convocation du Conseil : 17 avril 2026

Présent(s) : Christophe CARARIC, Romain AUGUSTIN, Jean-François LE BOUTOUILLER, Valentin LE BOUTOUILLER, Mégie LE CUNFF, Marie-Françoise LE GOFF, Christine QUÉMENER, Cindy ROULET, Cécile TALHOUARN, Olivier TROMILIN

Absent(s) : Sébastien PERRON

Secrétaire de séance : Mégie LE CUNFF

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2026

DELIBERATION

Monsieur le Maire fait part, à l'assemblée, des nombreuses demandes de subventions reçues en mairie, comme chaque année. Il propose à l'assemblée de d'attribuer les subventions suivantes :

Association	Montant attribué
A.S.C Kernascléden/Lignol	500 €
AMIKIRO	300 €
Société de chasse	150 €
Association « Écurie Les 3 Allures »	350 €
Gym volontaire Pourleth	150 €
Roz Glas	150 €
Le Palet du Scorff/Ellé	150 €
FNACA	150 €
La Croix Rouge Roi Morvan	150 €
Ass. des Amis de Notre-Dame de Kernascléden	150 €
Les Restaurants du Coeur	100 €
As. Ciné Roch Guémené-sur-Scorff	100 €
Festi'Coat Le Faouët	100 €

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215602640-20260430-2404202604-DE

Soins Palliatifs Guémené/Scorff	
Union Départementale des Sapeurs-pompiers du 56	100 €
Banque alimentaire	80 €
Don du sang	80 €
Chorale Marion du Faouët	50 €
Le Souvenir Français	50 €
Sécurité routière *(ERS 56)*	50 €
Ass. des parents et amis des résidents de la MAS de Guémené-sur-Scorff	50 €
Halte du cœur France-Cameroun	50 €
Ass. Les Amis des résidents de l'Hôpital de Guémené	50 €
Résagri Pays du Roi Morvan	50 €
Les Boucles d'Agathe	50 €
Collèges, Lycées, CFA *(Concerne les élèves et habitants de la commune)*	Activités (spectacles ...) ou voyages pédagogiques = 30 €/élèves Formations professionnelles = 50 €/personnes
Groupement Jeunes Pays de Guémené Pourleth	Sous réserve d'enfant de la commune inscrit
Gymnastique Le Faouët	
Gourin Basket	
Union cycliste d'Inguiniel	
Entente Morbihannaise du sport scolaire	
OMS de Guémené-sur- Scorff	

DECISION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le tableau des attributions des subventions communales, tel que présenté ci-dessus.

Ces dépenses seront imputées au budget primitif 2026 – Section de fonctionnement - chapitre 65 « Autres charges de gestion courante ».

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Émis et rendu exécutoire
le 30 avril 2026
Reçu en Préfecture
le 30 avril 2026
Publié ou notifié
le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 30 avril 2026

Le Maire

Christophe CARARIC

MAIRIE DE KERNASCLEDEN (MORBIHAN)